Bulletin Officiel

Numéro 108 - mai 2014

FFP
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

Depuis plusieurs années déjà, la Fédération Française de Parachutisme affiche **sa volonté de développer le parachutisme sportif.** Elle a mis en place, dès 2011, des **stages d'initiation et de perfectionnement** dans **toutes les disciplines** : voiles ouvertes, chute, soufflerie, ascensionnel et parapente. Tout licencié, à partir de 12 ans -*et tant que son état physique, via un certificat médical d'aptitude l'y autorise-,* doit pouvoir accéder à ces stages en bénéficiant des aides de la fédération.

Le **Bureau Directeur Fédéral** a décidé de consacrer des **moyens importants à l'animation territoriale** et notamment à l'organisation de ces stages. **Les Ligues ont été intégrées au dispositif d'animation territoriale** et sont appelées à mettre en œuvre ces stages, en région, dans le cadre de conventions. La signature de ces conventions permet ainsi aux Ligues de bénéficier, entre autres, du soutien financier de la Fédération.

Des intervenants de très haut niveau, une bonne logistique, une ambiance conviviale, contribuent à la **qualité reconnue de ces stages**. De nombreux participants nous font régulièrement part de leur satisfaction.

La participation croissante à ces animations sur les territoires -*Animation Territoriale Nationale (ATN), Animation Territoriale Régionale (ATR)*- contraint d'ailleurs les services en charge de ce dossier à la **plus grande vigilance dans les inscriptions**. L'opération est même parfois victime de son succès. Quelques pratiquants, demandeurs, ont été déçus de se voir refuser une participation. Pourtant, **pour préserver et pérenniser cette qualité, la limitation du nombre de participants à 15 est le seul garant**. **La Fédération sera très attentive au maintien de ce niveau d'excellence.**

Notre nombre de licenciés croit sensiblement chaque année. C'est une bonne nouvelle, mais nous nous devons d'être plus ambitieux et viser une progression encore plus forte. Au-delà du parachutisme de loisir, le Bureau Directeur a la **volonté de soutenir les pratiquants soucieux de s'améliorer dans leur discipline**. Mais aussi de **se tenir aux côtés des Clubs, Ecoles, Associations, Ligues qui s'investissent et nous suivent dans cette démarche.** C'est du plus large vivier de parachutistes qu'émergeront nos sportifs de haut niveau de demain. Ces membres des équipes de France qui glanent, lors de chaque compétition, titres et médailles, sont la vitrine médiatique de notre sport.
Ces stages s'inscrivent donc dans une politique à moyen/long terme de développement du parachutisme sportif dont ils sont un des piliers. Je vous convie tous à consulter régulièrement le site de la Fédération pour en connaître les dates et les lieux.

Excellente saison à vous tous.

Marie-Claude Feydeau - Présidente de la Fédération Française de Parachutisme

ZOOM SUR :

L'action de communication qui est menée par Phoebus Communication, à la demande de la FFP, se poursuit et **s'amplifie semaine après semaine**. **Tous les documents, supports de communication, articles de presse, informations techniques, calendrier, commissions, courriers, communiqués de presse, articles relayés dans les médias,... sont disponibles, clairement et aisément, sur le site www.ffp.asso.fr**
Vous pouvez les utiliser pour les diffuser sur vos propres outils (site, facebook, twitter), les faire partager à vos partenaires ou à vos licenciés,…

Pour ouvrir les liens : mise à jour Adobe Reader